

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DE NUITS SAINT GEORGES, 5 RUE DU 18 DECEMBRE BP 141 21704 NUITS ST GEORGES CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

BERTHELOT-MARIAT Cécile, représentant de la société SAS 1001 TO DO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 591 CHEMIN DE REPENTANCE 83140 SIX FOURS LES PLAGES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BERTHELOT MARIAT Cécile	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 juillet 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

LEGER Eric
Chargé des affaires des professionnels

JST14

"lu et approuvé"



Crédit Mutuel
Caisse de Crédit Mutuel de Nuits St Georges
5 rue du 18 Décembre - B.P. 20141
21704 NUITS SAINT GEORGES Cedex
Tél 03 80 63 21 61 (appel local non surtaxé)
Fax 03 80 62 30 46 - RCS Dijon B 326 713 625
Société Coopérative de Crédit à capital variable et à responsabilité limitée



